

ABONNEMENTS

TARIFS PETITE, MOYENNE ET GRANDE PUISSANCES (G, M ET L)

NOMBRE D'ABONNEMENT PAR CATÉGORIE TARIFAIRE

G	M	L
Puissance à facturer minimale est inférieure à 65 kilowatts	Puissance maximale appelée a été d'au moins 50 kilowatts au cours d'une période de consommation comprise dans les 12 périodes mensuelles consécutives prenant fin au terme de la période de consommation visée.	Puissance à facturer minimale est de 5 000 kilowatts ou plus